Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 40

Artikel: Le nouveau Glaris
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187848

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-unième année. N° 40 Samedi 6 Octobre 1883.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50
six mois. . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Le nouveau Glaris.

La dernière livraison de la *Bibliothèque universelle* donne, d'après un journal américain, l'histoire d'une petite bande de compatriotes qui quitta, en 1845, le canton de Glaris, pour aller chercher fortune en Amérique. La relation est intéressante et toute à l'honneur du caractère national.

« En 1844, à la suite de plusieurs mauvaises récoltes, deux agents furent dépêchés du canton de Glaris aux Etats-Unis, avec mission d'acheter un terrain d'un seul tenant pour fonder une colonie. Leur choix se porta sur un terrain de deux milles carrés, situé dans le Wisconsin, à peu près à mi-chemin entre le lac Michigan et le Mississipi. Le sol était léger, assez maigre, mais le paysage rappelait la Suisse. Une caravane de près de deux cents personnes s'embarqua au mois d'avril 1845, pour le *Nouveau-Glaris.* Elle se composait d'émigrants des deux sexes, tous en âge et en état de travailler. Son chef avait reçu des autorités de Glaris, un petit capital de 5000 fr., auquel il ne devait toucher que dans les cas pressants.

Arrivés à Baltimore, les Suisses se dirigèrent vers l'intérieur, tantôt en charrettes, tantôt en bateau à vapeur. Près de la moitié d'entr'eux ayant trouvé en route, soit de l'ouvrage, soit des amis, abandonnèrent provisoirement leurs camarades. Le reste allait un peu à l'aventure, parce qu'on n'avait pas pris le temps de prévenir les deux agents et de s'entendre avec eux ; on ne savait même pas où ils étaient. Le bruit ayant couru que ces agents étaient morts dans le nord, deux émigrants furent envoyés aux renseignements. Les autres s'embarquèrent sur un bateau qui les déposa à Galena, où, par une de ces chances extraordinaires, se trouvait un des agents qui, de son côté, les cherchait aussi. Les Suisses furent si émerveillés d'apprendre qu'ils n'étaient qu'à 62 milles des terres achetées, que dix-huit hommes partirent à l'heure même et marchèrent toute la nuit. Les femmes et les faibles suivirent sur des chariots, et, le 15 août, après quatre mois et cinq jours de voyage, la bande, réduite à 108 personnes, se trouva réunie à Nouveau-Glaris.

Le sol était vierge. L'endroit le plus proche pour les provisions était à 32 milles, et l'on n'y trouvait presque rien ; il fallait toujours faire le double du chemin pour se procurer les choses les plus indispensables à la vie. L'hiver approchait et l'on était sans abri. Six ou sept maisons furent construites en bois. Elles n'étaient pas grandes et l'on s'y entassa comme on put. Comment vivre ensuite ? Une partie des colons allèrent travailler, pendant l'hiver, à une mine de plomb à huit milles de là. Le minimum des salaires qu'ils recevaient était supérieur au maximum des salaires dans la mère-patrie.

Au printemps, les gens de l'Ohio amenèrent des bestiaux pour la nourriture des mineurs. Les Suisses étaient sauvés ! Leur génie et leur science de l'élevage se montrèrent aussitôt. Ils achetèrent des bêtes, installèrent des laiteries et commencèrent à fabriquer du fromage. En 1882, Nouveau-Glaris a produit plus de trois millions de livres d'un fromage qui est renommé aux Etats-Unis. La colonie acheta les terres environnantes et possède aujourd'hui tout un district où l'on ne trouverait pas un Yankee. Elle n'a pas un seul pauvre et l'on y compte des fortunes de plusieurs centaines de mille francs.

Réfractaires aux influences étrangères, les gens de Nouveau-Glaris vivent enfermés chez eux, conservant les idées et les usages de la mère-patrie. Ils fabriquent eux-mêmes presque tout ce dont ils ont besoin et ne sortent même pas de leurs limites pour vendre leurs produits ; les marchands de fromage et de bestiaux viennent faire leurs achats à Nouveau-Glaris.

Tous les enfants vont à l'école, mais leur éducation se borne là. Le service religieux s'est conservé tel qu'il était en Suisse. Le pasteur est Suisse, les bibles, catéchismes, etc., viennent de la Suisse. Quand le service est terminé, les hommes, qui sont tous assis à gauche, se lèvent en attendant que les femmes soient sorties. On assure que les femmes du canton de Glaris reçoivent cet honneur depuis 1388, à cause de leur héroïsme dans la révolte contre la domination autrichienne.

Il n'y a à Nouveau-Glaris, ni crimes, ni gens de loi, ni imprimeries. On vit vieux, on n'a pas de besoins et l'on est parfaitement isolé du reste du monde ; quiconque sort du district et va chez les Yankee est renié par la communauté. Il n'existe pas aux Etats-Unis d'exemple d'une colonie ayant conservé aussi intacte la tradition apportée d'Europe par les premiers émigrants. Au grand désespoir des conservateurs, qui voient là un symptôme « d'américanisation, » la jeune génération se met à apprendre l'anglais. »